Image not found or type unknown

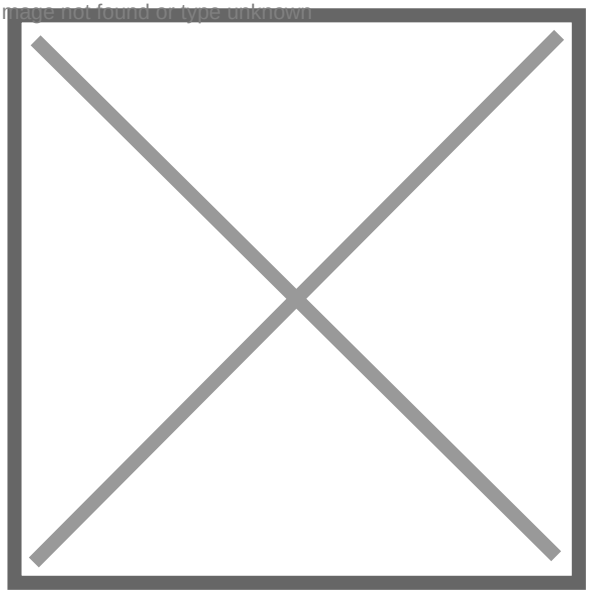

Demande de carte conjoint de francais ayant dèja une carte ce it

Par **etincelle75**, le **10/05/2012** à **22:39**

Bonjour,
Je suis d'origine tunisienne ,(née en France mais rentrer au bled a l'age de 12 ans)
puis je suis parti en Italie ou la j'y ai travailler 6 ans donc j'ai une carte illimité CE italienne,
suite a mon divorce je suis revenu en France avec ma fille de 10 ans qui est a l'ècole maintenant en France ,+
j'ai mon numéro de sècu migrant français
et je compte me marié (après avoir galère pour carte salarié qui n'a pas abouti)avec mon chéri FRANÇAIS lui car nous avons pleins de projets ensemble.
mes questions :
1) je demande une carte conjoint de français ou autre ?
2) quels sont les documents a fournir sachant que nous avons mutuel ,facture tel,et compte bancaire a nos 2 noms
3) combien de temps cela prendra t'il (je fais parti de la prefecture d'Evry en essone 91)
4) es ce que s'est un droit on est obligé de me l'accordé ?
5) Qui a le mème cas que moi ?
6) et ma fille a aussi une carte de séjour italienne CE je lui change ou attend de recevoir la mienne française
7) y aura t'il des frais ?
8) pourrais je travailler avec mon récépissé
9)enfin merci pour tout
je vous remercie infiniment
PS:ah j'avais oublié nous avons prit des billets pour fin juillet ,au dèpot du dossier si tout ce passe comme prèvu et disont qu'il me donne 1 récépissé reprenne t'il ma carte italienne CE ,car la sa posera problème pour voyager

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés